

COLLECTER | CONSOLIDER | VISUALISER



CartoBio

Cartographier les parcelles agricoles bio françaises

Agricultrices, agriculteurs bio, l'Agence BIO met à votre disposition **CartoBio**, un outil cartographique facilitant la mise à jour et la transmission de votre parcellaire à destination de votre organisme certificateur ou de votre Direction Départementale des Territoires (DDT).

Rendez-vous sur **CartoBio**, un service gratuit qui simplifie le déroulement de votre audit bio et votre instruction PAC.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Réalisé avec le soutien financier de l'OFB


**L'AGENCE
Bio**

Aider à la cartographie des parcelles agricoles bio françaises

CartoBio est un service gratuit de cartographie des parcelles agricoles cultivées en agriculture biologique à destination des agriculteur.trice.s bio et des organismes certificateurs. Il réutilise des données existantes; l'import du parcellaire est possible depuis une déclaration TéléPAC ou un logiciel de gestion agricole.

UTILISEZ CARTOBIO POUR:

■ Faciliter votre audit bio

Vous importez votre parcellaire depuis CartoBio et vous mettez à jour vos informations si nécessaire avant votre audit. Vous gagnerez du temps au moment du contrôle.

■ Simplifier l'instruction de votre dossier à la PAC

Une fois votre parcellaire certifié sur CartoBio, la DDT le reçoit automatiquement pour faire l'instruction de votre demande d'aide PAC.

■ Visualiser vos parcelles

Vous visualisez sur une carte votre parcellaire et les parcelles environnantes. Vous pouvez télécharger ces informations sous format Excel ou géographique.

■ Contribuer à une meilleure connaissance de l'agriculture bio

Vous participez à la constitution du référentiel du parcellaire biologique et vous fournissez des données précises aux élus et à l'administration pour l'adaptation des politiques agricoles locales ainsi qu'aux chercheurs pour la réalisation d'études sur l'impact du bio sur la santé, l'environnement.

CartoBio: mode d'emploi

1. Connectez-vous sur

cartobio.agencebio.org/exploitation

2. Importez facilement votre parcellaire depuis TéléPAC ou mon outil de gestion parcellaire

3. Votre parcellaire est utilisé lors de votre audit

